DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021

Ouverte aux particuliers

Inscriptions des exposants à la mairie de Port-Mort lors des
PERMANENCES Lundi 30 août et samedi 4 septembre aux heures d'ouverture de la mairie
OU
PAR COURRIER avec le bulletin d'inscription ci-dessous à compléter et découper (adresse en bas de page)

Renseignements au 06.11.60.61.79 ou par mail à cdfportmort27@gmail.com
Restauration et buvette sur place assurés exclusivement par le Comité des fêtes

---

Foire à tout organisée par le Comité des fêtes de Port-Mort
Attestation - Inscription Vide-Greniers - Personne Physique
Foire à tout du 05/09/21 de 6h00 à 18h00 - 3 euros le mètre linéaire.

Comité des Fêtes
Port-Mort

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Ville..... Code Postal.....
Pièce d'identité de l'exposant (informations obligatoires, prière de joindre une photocopie)
Nature..... N°.....
Délivrée le...../...../..... Par.....
Né(e) le...../...../..... A.....
Téléphone..... Email.....
N° d'immatriculation du véhicule (obligatoire).....

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels ou usagés (art. L310-2 du code de commerce), de ne participer au plus qu'à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile (Art. R321-9 du code pénal).

Réservation minimum 2m linéaires sans véhicule

4m linéaires avec un véhicule léger

6m linéaires avec un véhicule + remorque ou camionnette

Nombre de mètres linéaires souhaité : ..... x 3€ / ml = ...€
Fait à ..... Le ..... Signature

Le règlement de la somme due doit être réalisé à l'inscription (chèque ou espèces) lors des permanences, ou joint à l'envoi si l'inscription est envoyée par voie postale (chèque uniquement). Chèque à libeller à l'attention du Comité des fêtes de Port-Mort.
En vous inscrivant et en signant le présent bulletin, vous vous engagez en outre à respecter les règles sanitaires en vigueur dictées par arrêté préfectoral.
CDF Mairie - 87 Grande Rue - 27940 PORT-MORT Association W271000359